

B.E.P. Maintenance des Véhicules et des matériels

SESSION 2008

Épreuve EP3 (2^{ème} Partie – 2^{ème} activité)

Contrôle - Mesure

Evaluation des compétences : C 1.3, C 1.4, C 2.1, C 3.1, C 4.1

Poste CM22 (1.30h)

DOMINANTE : VOITURES PARTICULIÈRES

N° du Candidat :

Établissement :

Ce dossier devra être conservé par l'établissement jusqu'à la session suivante, il pourra être communiqué au jury ou à l'autorité rectorale à leur demande.

Les fiches "analyse du travail effectué et d'évaluation" seront toutes transmises au jury académique.

		Session 2008	Code :	
Examen : B.E.P. M.V.M		Dominante : Voitures Particulières		
Épreuve : EP3 – Contrôle – Mesure				
SUJET	CM 22	Durée : 1h30	Coefficient :8	Page 1 sur 5

MISE EN SITUATION

1 - Description de la situation d'évaluation :

Sur un véhicule dont frein de service manque d'efficacité, vous devez rechercher l'origine du dysfonctionnement et proposer des solutions sans procéder à la remise en état.

2 - Matériel et documentation fournis au candidat :

Documentation ressource	Outillage & matériel	Documents reponses
Documents techniques relatifs à la recherche de panne.	Outillage pression de freinage Outillage classique.	Feuille 3

3 - Travail demandé :

Réalisez l'intervention prévue sur le poste de travail.

Vous devez : (après tirage au sort du poste de travail)

- Contrôler le circuit de freinage (pression).
- Rendre compte oralement de votre travail.

		Session 2008	Code :	
Examen : B.E.P. M.V.M		Dominante : Voitures Particulières		
Épreuve : EP3 – Contrôle – Mesure				
SUJET	CM 22	Durée : 1h30	Coefficient :8	Page 2 sur 5

TABLEAU DE RELEVÉ DES MESURES ET CONTROLES

Complétez le tableau ci-dessous concernant le circuit de freinage :

Contrôles	Valeurs constructeur ou de référence	Valeurs mesurées	Conclusion

Proposition d'intervention adaptée :

Session 2008		Code :	
Examen : B.E.P. M.V.M		Dominante : Voitures Particulières	
Épreuve : EP3 – Contrôle – Mesure			
SUJET	CM 22	Durée : 1h30	Coefficient :8
			Page 3 sur 5

GRILLE D'ÉVALUATION

Document(s) à compléter par les examinateurs et à transmettre au jury

Compétences évaluées	Savoir-faire Etre capable de :	Critères de performances	Barème	Notation
C131	Collecter les données nécessaires à l'intervention prévue	Les données techniques nécessaires sont collectées	1	
C122	Rendre compte oralement au client	Le compte rendu est clair et précis, il est sans omission.	1	
C212	Agencer le poste de travail avec ses équipements.	Le poste de travail est agencé dans un souci d'ergonomie, d'hygiène et de sécurité.	1	
C311	Constater le dysfonctionnement.	Le bilan du contrôle est conforme à l'état du véhicule ou du matériel.	2	
C312	Identifier les mesures et contrôles à réaliser	Les mesures et contrôles respectent les prescriptions.	3	
C313	Réaliser les mesures, les contrôles sur les organes mécaniques, électriques et pneumatiques.	Les appareils de contrôle et de mesure sont mis en œuvre. Les mesures et les contrôles sont réalisés selon les procédures du constructeur. Les résultats relevés sont exprimés dans l'unité attendue avec la précision requise.	4	
C314	Analyser les relevés et identifier le (ou les) élément (s) défectueux.	Les résultats des mesures sont correctement interprétés. L'élément ou les éléments défectueux est ou sont signalés à la hiérarchie avant l'intervention.	3	
C315	Identifier en participation la cause d'un dysfonctionnement.	La cause d'un dysfonctionnement simple est identifiée sans ambiguïté.	2	
C316	Proposer une intervention adaptée.	L'intervention proposée est adaptée.	2	
C412	Identifier les risques professionnels et mettre en œuvre les protections adaptées à l'intervention.	Les risques professionnels sont identifiés. Les protections sont mises en œuvre.	1	
Proposition de note non arrondie				/20

		Session 2008	Code :	
Examen : B.E.P. M.V.M		Dominante : Voitures Particulières		
Epreuve : EP3 – Contrôle – Mesure				
SUJET	CM 22	Durée : 1h30	Coefficient :8	Page 5 sur 5